HAL
open science

Musicalités et significations dans les trames du discours (Mythe de l'intonation)

Agustín García Calvo

To cite this version:

Agustín García Calvo. Musicalités et significations dans les trames du discours (Mythe de l'intonation). Miguel Olmos. Traces et projections de la voix, Presses universitaires de Rouen et du Havre, pp.17-34, 2015, 979-10-240-0380-1. hal-02288570

HAL Id: hal-02288570

https://normandie-univ.hal.science/hal-02288570v1

Submitted on 14 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Musicalités et significations dans les trames du discours (Mythe de l'intonation)[1]

Agustín GARCÍA CALVO

[…]

LINA. — C'est vrai : il est temps, Rueda, que tu tiennes parole et que nous passions sans-gêne de la musique à cette autre chose qui est le sens.

RUEDA. — Je ne sais pas si c'est vraiment autre chose.

TRINO. — Quoi donc ? Tu ne vas pas nous dire que la musique du discours est son sens.

RUEDA. — Pas tant cela ; mais, plutôt, qu'elle l'a été toujours plus qu'elle ne l'est maintenant.

TRINO. — Comment ça, elle l'a été toujours plus qu'elle ne l'est ?

LINA. — Je crois entendre par là que tu nous emmènes vers cette spéculation sur la genèse du langage avec laquelle tu nous as alléché tout à l'heure.

RUEDA. — Si cela ne vous semble pas trop innoportun, peut-être que cela conviendrait.

TRINO. — Pourvu que tu n'oublies pas que c'est une Grammaire descriptive que nous envisageons …

RUEDA. — Je ne l'oublie pas ; mais il se pourrait que le lien de dérivation génétique soit d'une certaine façon manifeste dans la relation systématique qu'entretiennent les éléments de l'ensemble et, donc, que nous puissions nous servir d'un Mythe comme d'une astuce pour mieux révéler cette, tel qu'ils le disent, « réalité actuelle ».

LINA. — Allez, vas-y, spécule.

RUEDA. — Primo : ces « blocs de simultaneité » que nous avons répérés à plusieurs niveaux doivent pouvoir tous se réduire d'une certaine manière à un seul, au premier d'entre eux, d'un côté comme de l'autre[2]. Qu'un *comma* ne soit qu'une phrase soumise à la condition de *comma* dans une phrase polycommatique, il suffit juste de le suggérer pour le mettre en évidence ; et les caractéristiques mélodiques du *comma* que nous avons étudiées par rapport à celles de la phrase ne font que le confirmer. Mais aussi le mot syntagmatique, en dernière analyse, n'est rien d'autre qu'une phrase qui a été privée de son autonomie dès qu'elle fait partie d'une phrase polylexicale ; et la

---

[1] *Del Lenguaje*, Madrid, Lucina, 1979, section IV, p. 176-202. Trad. et not. Miguel A. Olmos. Invité à collaborer à cette publication, Agustín García Calvo nous avait indiqué certaines sections de sa trilogie *Del Lenguaje*, *De la construcción* et *Del aparato* (1979-1999), composée sous forme d'un dialogue à trois sur diverses questions linguistiques et langagières, comme étant les plus appropiées. Souffrant, le grammairien, poète et philosophe n'a pas eu la possibilité de finir la revision de notre traduction avant son decès, le 1er novembre 2012. Nous remercions chaleureusement Mme Isabel Escudero Ríos, ainsi que les responsables de la maison d'édition Lucina (<http://www.editoriallucina.es/cms/>) de leur soutien amical et de leur permission de publier cette version française, accompagnée du texte espagnol. Nous voudrions également remercier le sémanticien Pierre Jalenques pour sa relecture et toutes ses indications. Dans les exemples espagnols, nous respectons toujours les particularités de l'original – accentuation, espacement interlexical, hétérographies, néologismes et, à l'occasion, signes de ponctuation. *Para Agua*.

[2] García Calvo appelle les objets linguistiques de différents niveaux d'analyse grammaticale (phrase, ou groupe de mots marqué par une pause conclusive ; *comma*, ou groupe de mots marqué par une pause non conclusive ; « mot syntagmatique », ou mot lexical tel qu'il a été produit dans le discours avec des index situationnels de temps, de nombre, etc. et, enfin, phonème) des « blocs de simultanéité ». Ces derniers correspondent pour l'auteur à des trames du discours, dont la phrase, délimitée par des marques linguistiques et non pas culturelles, constitue l'entité supérieure (*loc. cit*., p. 101-165).

modulation de tierce [diatonique] de l'accent que nous lui avons découvert se revèle ainsi comme étant la minoration correspondante à la modulation de quinte propre à la phrase.

TRINO. — Bravo ! Et le phonème, qui est la seule chose qui nous reste ?

RUEDA. — C'est pareil, si tu vas par là, mais d'une autre manière. Bref, supposons que, lorsqu'un enfant qui est sur le point de commencer à parler dit, par exemple, – et c'est la toute première chose reconnaissable qu'il dise – « maman *(mama)* », il est évident que ce qu'il dit est une phrase – d'un seul comma, bien entendu. Mais, en même temps, c'est également un mot, le seul avec lequel la phrase est produite, et le seul présent dans son vocabulaire. Donc, de toute évidence, ce mot ne se compose que d'un seul phonème.

LINA. — Ce n'est pas un peu trop beau pour être vrai ?

TRINO. — C'est une plaisanterie, bien sûr. On sait bien qu'il n'y a rien, en grammaire ou en phonémique, qui soit quoi que ce soit si ce n'est par opposition à quelque chose d'autre .

RUEDA. — Notre enfant ne possède pas une langue et il ne sait pas encore parler, mais il est en train de commencer à le faire. Et du moment où il commence, il s'est mis dans une situation déjà grammaticale, dans la mesure où elle est prégrammaticale, c'est-à-dire celle, justement, que le Mythe affectionne afin de comprendre les mécanismes de la grammaire adulte et constituée.

LINA. — Qu'est-ce que le Mythe te révèle de plus ?

RUEDA. — D'un côté, il me révèle que cette articulation double, tel qu'ils le disent, du langage ne s'est pas encore instaurée, puisque le mot n'ayant plus qu'un seul phonème, n'en a aucun et il est donc un mot entier, non-construit et directement produisible […]. Mais, en même temps et plus intéressant pour nous ici, le mythe révèle également que, la production du mot se confondant avec celle de la phrase, il n'y a pas lieu à ce que le mot ait une signification quelconque qui ne soit pas celle du sens même avec lequel la phrase a été produite.

TRINO. — Mais, qu'est-ce que le sens ?, qu'est-ce que – le ciel me vienne en aide ! – la signification ?

RUEDA. — Nous y arrivons tout doucement.

LINA. — Et pour l'instant, Rueda, que veux-tu que l'on fasse ?

RUEDA. — Pour passer à la deuxieme partie du Mythe, il suffit que vous reteniez ceci : tout d'abord, que « sens », tel que je souhaite l'utiliser, porte, à proprement parler, sur la production du premier « bloc » – appellons-le phrase – mais sans oublier que tous les autres blocs peuvent être interprétés, d'une certaine façon, comme étant ses réductions[3]. Et cela est valable autant pour la question de la musique que pour celle du sens. Ensuite, reportez-vous à ce qui se passe dans la langue adulte : vous y verrez à chaque instant que le sens que vous pouvez donner à une phrase grâce à la modulation de sa cadence ou, en général, de sa musique, vous pouvez aussi le lui donner en principe – bien que de façon attenuée et globalement moins offensive et plus polie – grâce à des procédés divers qui ne sont pas musicaux, en disant, par exemple, au lieu de « Du sel !

[3] Les *comma* ou les « mots syntagmatiques » peuvent être compris comme étant des phrases condensées.

(¡La sal!) », « Passez-moi le sel je vous prie *(Le ruego que me pase la sal)* » ou bien « Pouvez-vous me passer le sel s'il vous plaît ? *(Si me pasa, por favor, la sal)* » ; en disant, au lieu de « Est-ce que vous vendez ici de la bourre ? *(¿Venden aquí burlete?)* », « Je ne sais si vous vendez ici de la bourre *(No sé si venderán aquí burlete)* » ; ou bien, au lieu de « Il a dit : "Qu'il aille se faire voir, le Sous-Directeur" *(Ha dicho: "¡Le parta un rayo al Sub-director!)* », « Il a souhaité que Monsieur le Sous-Directeur aille se faire voir *(Ha deseado que al Señor Subdirector lo parta un rayo)* » ; ou encore, au lieu de « Jean-foutre ! *(¡Malamadre!)* », « Tu es un jean-foutre *(Eres un mala madre)* ». Enfin, comme il est fort possible que tous ces autres procédés soient postérieurs aux procédés musicaux et d'une certaine façon fondés sur eux, tel que nos recherches le demontreront davantage, nous pouvons conclure qu'à l'origine, le sens d'une phrase se trouvait dans sa musique, avec l'addition de quelques gestes et mimiques, et que c'est seulement après le mythe que la musique sera remplacée par d'autres procédés indiquant le sens de la phrase, des procédés indirects, soit relevant de l'abstraction ou de la signification [lexicale], soit proprement grammaticaux ou comme vous voudrez les appeler.

TRINO. — Mais, par les mânes de Socrate !, qu'est-ce que le sens ?

RUEDA. — Il aurait été préférable, c'est sûr, que l'usage que je fais du mot « sens » vous suggère la signification du mot ; mais, puisque tu as envie d'une definition, la voici : le sens d'une phrase est ce que la phrase fait.

LINA. — Non pas « ce qu'elle dit ». Bon, il me semble que je vois a présent où tu veux aller.

RUEDA. — Tu as bien deviné, c'est certain. En effet, il y a un usage général du verbe « dire » qui permet de référer à la production de n'importe quelle phrase, quelque soit le type de sens qu'elle a : « Il a dit : 'Tu viens ?' », « Il a dit : 'Viens ici !' », « Il a dit : 'Jean-foutre !' », « Il a dit : 'Va te faire voir !' » *(«Dijo: '¿Vienes?'», «Dijo: '¡Ven acá!'», «Dijo: '¡Malamadre!'», «Dijo: '¡Te parta un rayo!'»)*. Mais je crois que, dans de tels cas, on sent bien que le verbe est couramment employé comme un substitut généralisateur et peut-être, de ce fait, atténuant, ce qui donne l'impression que tout ce que le langage fait n'est que de dire. Enfin, j'ai bon espoir qu'à présent et sans plus d'explications vous sentiez clairement que ce n'est pas le cas et qu'une phrase peut faire plusieurs choses, l'une d'elles étant de dire quelque chose. Et comme la phrase est une unité de production, il semble juste d'avoir recours, pour essayer de les classifier, à un fondement de leurs différences dans la pratique du langage qui correspondraient à celles, d'ordre musical, que nous avions proposées au début. Si seulement les différences [d'intonation] étaient aussi claires dans notre pratique qu'elles ne l'étaient dans le mythe, et que l'on puisse être libérés des doutes lors de notre classification…

LINA. — Ce sont bien celles auxquelles tu as parfois fait allusion comme « modalités de la phrase ».

RUEDA. — C'est ainsi que nous pouvons les appeler, si vous êtes d'accord et, surtout, pour bien profiter de l'opportune paronomase entre *modalité* et *modulation*.

TRINO. — Eh bien, sais-tu déjà quels sont ces types de significations ou ces modalités de la phrase et combien il y en a ?

RUEDA. — Longtemps je suis resté dans une grande incertitude et je ne sais pas – on va le voir tout de suite – si j'en suis complèment délivré. Si les modalités doivent

correspondre, comme je le crois, à des types originaires déterminés par des schèmes mélodiques, dont la nécessaire réduction à quelques rares différences est bien évidente – il est certain qu'il ne peut pas y en avoir un nombre infini, ce qui nous empêcherait totalement d'établir, avec ladite classification, ce que je crois être les fondements d'une description grammaticale complète. Toutefois, je crois que l'on peut annoncer en toute confiance que, dans tous les cas, il n'y en a qu'une poignée ; ce qui d'ailleurs correspond bien à la relative simplicité du répertoire des verbes métalinguistiques qui, dans n'importe quelle langue, paraît faire allusion aux actions accomplies par le langage, ainsi qu'à cette simplicité que nous attribuons, à l'origine, aux types mélodiques.

TRINO. — Allons-y. Ce sont lesquelles ?

RUEDA. — Je te préviens que, sur ce point, tu ne dois pas t'attendre à un critère commun et uniforme de classification. N'espère pas non plus que le critère qui sépare une action du langage d'une autre soit analogue à celui qui en sépare une autre d'une troisième ; attends-toi, plutôt, à ce que chacune d'elles possède leur propre critère. Et pour cause : nous sommes toujours dans le champ prégrammatical, à l'origine des futures différences et de leur agencement à partir du phonème-mot-phrase « Maman *(Mama)* » de notre mythe.

TRINO. — Prévenu. Lesquelles donc ?

RUEDA. — Voyons : l'émission d'une phrase, à quoi peut-elle servir ? Premièrement – et pas d'explications pour l'instant à propos de l'ordre qui va suivre, je m'en excuse – premièrement, elle sert à appeler. Elle sert d'abord à appeler quelqu'un, au moyen des phrases « Frédérique ! », « Garçon ! », « Messieurs, Mesdames », « Notre Père qui es aux cieux » *(«¡Federico!», «¡Camarero!», «Señores, Señoras», «Padre nuestro que estás en los cielos»)* ; mais elle sert aussi à appeler quelque chose – ce qu'en Rhétorique on nomme « apostrophe » – ou encore, parfois, à évoquer : avec des phrases, enfin, comme « Monts de Valsaín ! », « Nuit mystérieuse ! *(¡Noche misterïosa!)* », « Ombre noire qui m'assombris *(Negra sombra que me asombras)* » – va savoir s'il s'agit ici de quelqu'un ou de quelque chose ! –, « Bonheur de voyager avec de la compagnie ! *(¡Alegría de viajar en compañía!)* »

TRINO. — Mais alors, les Vocatifs, eux-aussi, même s'ils sont intercalés dans un autre discours, seraient des phrases à part entière et, justement, du type des phrases d'appel.

RUEDA. — Oui, bien sûr.

TRINO. — Et gardent-elles la même modulation que lorsque l'on crie « Garçon ! » ?

RUEDA. — Oui, elles la gardent, aussi ténue soit-elle. Mais les modulations de chacune des modalités, ce sera pour plus tard. Et toi, Lina, à quoi penses-tu en ce moment ?

LINA. — Quelque chose me vient à l'esprit : et si l'attitude linguistique qui impliquent de telles phrases était celle de traiter ce qui est nommé comme étant une Deuxième Personne. Non ?

RUEDA. — Bon, le traiter ainsi mais d'une manière toute particulière : en l'appelant.

LINA. — Je vois. Mais alors, que se passe-t-il si, au lieu d' « Ombre noire, toi qui m'assombris », tu dis « Ombre noire qui m'assombrit », et au lieu de « Montagne du

Guadarrama qui te lèves » et caetera, nous l'évoquons avec « Montagne du Guadarrama qui se lève » etc., où nous trouvons, dans la phrase même, des indices montrant qu'on ne traite plus la même chose comme une Deuxième Personne ?

RUEDA. — Deuxième Personne d'appel n'est pas la même chose que Deuxième de dire *(de decir)*, ou que Deuxième d'ordre. Ces indices dont tu parles sont déjà grammaticaux et, donc, ils viennent, dans cette perspective génétique, après la classification des modalités […]. C'est pour cette raison que la Personne de modalité et la Personne grammaticale peuvent se concurrencer dans une même phrase. Par ailleurs, dans les deux cas que tu as cités, il s'agit bien de phrases composées de deux *commas* qui étaient au debut, en principe ou par principe, deux phrases successives, entre lesquelles l'attitude linguistique dont tu parles peut parfaitement changer. Bien.

TRINO. — Deuxième modalité.

RUEDA. — Il sera préférable de regarder les modalités deuxième et troisième ensemble, parce qu'il semblerait qu'elles ont quelque chose en commun : il s'agit, dans les deux cas, de provoquer des altérations dans le champ extérieur – le champ hors de la phrase que l'on prononce, je veux dire. Sauf que dans un cas et à la différence de ce que Lina nous a fait remarquer concernant les phrases d'appel, on ne traite pas comme une Deuxième Personne, ni comme interlocuteur en général, ce fait ou cet objet d'altération dont il est question ; tandis que, dans l'autre cas, c'est comme acteur de l'altération ou comme son agent, et non pas comme son objet, que l'on traite l'allocuteur *(oyente)*.

LINA. — Ça me paraît un peu abscons pour quelque chose de tellement fondamental et simple.

RUEDA. — C'est la description théorique qui devient compliquée, parce que les façons d'agir du langage sont élementaires et primigènes, justement.

TRINO. — Mais toi, à quoi penses-tu lorsque tu fais ces distinctions là ? : à l'attitude du locuteur ou plutôt aux effets réels sur l'entourage ?

RUEDA. — Je refuse cette distinction, qui ne peut intéresser que les philosophes. Je pense aux deux choses à la fois : pas d'effet, pas de cause. Bon, à vrai dire, je pense en priorité aux possibles différences de modulation ; mais comme là nous avons commencé par l'interprétation abstraite de ces différences de modulation…

LINA. — Poursuis. Quelles seraient donc, ces deux modalités ?

RUEDA. — La première d'entre elles, notre Deuxième Modalité de phrase, est celle de bénir ou de maudire.

LINA. — N'y a-t-il pas un verbe simple, pour les deux choses ensemble ?

RUEDA. — Je n'arrive pas à le trouver. 'Conjurer', peut-être ; mais c'est un verbe équivoque. Il y en avait un en grec, où cette modalité était clairement distinguée par la grammaire et par les grammairiens en raison de caractéristiques subsidiaires bien établies – celles du Mode *euktiké* ou Optatif, comme ils l'appelaient. Et même en latin, où ces caractéristiques n'étaient plus différenciées des autres caractéristiques modales, on peut encore avoir recours à certains verbes, comme par exemple *optare* ou bien *uouere* ; or, en ce qui nous concerne… D'ailleurs, tout cela a quelque chose à voir avec la relation entre les Modalités et les Personnes dont nous parlions tout à l'heure. Allez !, il est peut-être pas si mal que la distinction entre le bien et le mal apparaisse à cet stade,

en opposition au langage informatif, supposé neutre. Si tu veux – pour tout réunir, selon ton souhait – nous pouvons dire « Modalité de bienmaudire *(benmaldecir)* »

TRINO. — Ou de malbénir *(malbendecir)*.

RUEDA. — Aussi.

LINA. — Et les exemples ?

RUEDA. — Vous les connaissez : « Qu'il pleuve, qu'il pleuve ! *(¡Que llueva, que llueva!)* » ; « De la pluie, maintenant ! *(¡Lluvia, pronto!)* » – cela, d'ailleurs, sans tenir compte de la pluie artificielle, parce que, dans ce cas, la phrase pourrait agir autrement ; mais bien sûr, à ce moment là, la modulation se serait transformée elle-aussi – , « Que le diable m'emporte ! *(¡Me parta un rayo!)* », « Seigneur, qu'il vienne aujourd'hui ! *(¡Que llegue hoy, Señor!)* (« Seigneur », bien sûr, est une phrase à part, d'appel), « Debout l'Espagne *(¡Arriba España!)* », « Dieu sauve le roi ! *(¡Dios salve al rey!)* », « Que Dieu bénisse la porte de cette maison *(Bendiga Dios las puertas de esta casa)* », « À la bonne heure ! *(¡Que sea enhorabuena!)* », « Pourvu que tu gagnes ! *(¡Ojalá te toque!)* », enfin, vous voyez.

TRINO. — Toutes ces références à Dieu dans tes exemples, est-ce en raison d'une humeur religieuse particulière qui t'a pris ce soir ?

RUEDA. — Dieu m'en garde ! Non, mais maintenant que tu le dis, il doit certainement y avoir un rapport avec l'institution de cette modalité de phrase. Cependant, malgré tout l'intérêt de la question, je ne crois pas que cela nous apporte grand chose de nous lancer maintenant dans des recherches concernant la Modalité votive et la divinité.

LINA. — En effet. En revanche, ce qui m'est venu à l'esprit, c'est qu'un exemple comme celui de « Vivement la pluie ! *(¡Lluvia!)* » n'est pas facile à distinguer, ici, d'une phrase d'appel comme, par exemple, « Pluie ! Ô pluie ! *(¡Lluvia! ¡Oh lluvia!)* »

RUEDA. — Les mélodies *(músicas)* respectives, nous les étudierons peut-être tout à l'heure ; mais pour ce qui est de l'attitude et de l'effet, voici ce que j'avais avancé : dans le cas de l'appel, le traitement pour la pluie est celui de la Deuxième Personne vocative – quelle qu'en soit la signification. Mais pas dans l'autre cas, celui qui nous occupe, et c'est pourquoi nous pouvons précisément coupler cette phrase avec une autre phrase d'appel en disant, par exemple, « Pluie, dieu du ciel ! *(¡Lluvia, dios del cielo!)* »

TRINO. — Très bien. Et la troisième modalité, alors ?

RUEDA. — La troisième, que l'on peut appeler jussive, reposant sur le verbe *iubere*, est celle des phrases d'ordre, de commandement, de demande, de sollicitation *(frases de ordenar, mandar, pedir, rogar)*. Comme je vous le disais, c'est celle-ci qui exige, et pas les autres, un allocutaire – vous pouvez aussi l'appeler, sous réserve, « Deuxième Personne », en l'occurrence Jussive. Cet allocutaire est traité d'une manière particulière, différente de celle supposée normale dans les Personnes du Verbe – c'est-à-dire comme une Personne dont on dit quelque chose tout en le lui disant ; car, à proprement parler, il n'y a même pas ici une action de dire. Il est seulement traité comme celui à qui la phrase est adressée, tout comme dans la première modalité ou phrase d'appel, pour qu'il devienne l'agent ou le moyen de l'action envisagée. Par exemple : « Sultan, ici ! *(¡Acá, Sultán!)* », « Oh, l'âne *(¡So, burro!)* », « De l'eau, garçon, s'il vous plaît *(Agua, camarero, por favor)* » – il va sans dire que « Sultan », « âne » et « garçon » sont des

phrases à part, d'appel, destinées à établir l'interlocuteur qu'elles envisagent comme agent – , « Viens vite *(Ven pronto)* », « Écoutez *(Escuchad)* », « Pas d'explications, s'il vous plaît *(Sin explicaciones, por favor)* », « Ne partez pas encore *(No se vayan todavía)* ».

LINA. — N'y-a-t-il donc pas des commandements ou des prières aux Premières ou Troisièmes Personnes ? Que se passe-t-il avec les Personnes de notre Mode Impératif ?

RUEDA. — Au risque de trop m'avancer, elles ne sont absolumment pas commes les Personnes du mode Indicatif qui sont définies par la coïncidence entre les personnages de l'interlocution et les thèmes *(temas)* des prédications dont nous avons parlée. Ici, en revanche… Voyons ta question de plus près. Sans aucun doute, la phrase nécessite un allocutaire, puisque, selon la définition de Modalité, l'agent de l'effet que la phrase cherche à produire, c'est lui. Or, est-ce bien la même chose qu'une Deuxième Personne ? Jusqu'à présent, cet allocutaire et agent est un objet qui se situe hors de la phrase et qui n'est qu'un élément prégrammatical en tant qu'agent et allocutaire du commandement ou de la prière. Mais une Deuxième Personne qui est déja marquée, par exemple dans des langues comme les nôtres, par des désinences verbales à l'Indicatif, ne se trouve plus hors de la phrase, puisqu'on peut faire des prédications à partir d'elle, comme Sujet. Quel est le pas qui a été franchi entre un Allocutaire de Modalité Jussive et une Deuxième Personne grammaticale ? Nous aurons à en débattre plus en détail lorsque nous traiterons à nouveau des Personnes. Pour le moment, contentons-nous de suggérer l'idée que l'origine même de la Deuxième Personne, c'est-à-dire de l'opposition entre les Premières et les Deuxièmes (et celle des deux réunies face aux Troisièmes), se trouve dans ce champ [l'injonction] précisément, de même que c'est ici que l'on doit chercher la racine de cette institution, si importante dans la grammaire de nos langues, qui s'appele Verbe.

LINA. — Alors, dans ce champ, ma question, n'a aucun sens ? Ou bien il ne convient pas de parler à présent d'ordres et de prières à des Premières et des Troisièmes Personnes ?

RUEDA. — Elle n'a pas un sens approprié, du moment où ici la Deuxième Personne n'est pas un index linguistique, mais représente seulement celui qui écoute l'ordre ou le reçoit. Que le destinataire *(oyente)* du commandement ne soit personne d'autre que moi-même qui en suis précisément l'émetteur, cela semble, pour ma part, exiger un certain dédoublement. Or, rien de plus trivial et quotidien que ce dédoublement là et, par exemple, nous constatons à chaque moment que quiconque peut se dire à soi-même, en escaladant un mur de clôture : « Allez, ho-hisse ! », « Courage, mon brave ! », « Attention à cette fissure ! », « Hop là ! », « Vas-y maintenant ! » *(«¡Ea, arriba!», «¡Ánimo, valiente!» «¡Atento a esa rendija!» «¡Aúpa!» «¡Dále ahora!»)* et autres choses du genre. Et il est plus trivial encore d'adresser l'ordre à des destinateurs non singuliers – et, lorsque verbe il y a, ça peut aller jusqu'à porter une marque, comme par exemple dans « Écartez-vous de là ! », « Messieurs-Dames, veuillez bien m'écouter ! », « Tous dehors ! » *(«¡Quitáos de ahí!», «¡Escúchenme Ustedes!», «¡Fuera todos!»)*. Et l'on peut également faire remarquer que la personne qui commande prend le parti de s'inclure comme agent parmi les autres, comme par exemple dans « Allons-y ! » *(¡Vamos allá!)* », « Réfléchissons un instant ! *(Reflexionemos un momento)* » ou, tout

simplement, « Allons, en route ! *(¡Andando!)* ». Pourvu, bien entendu, que la situation ou le contexte indiquent que c'est dans ce registre là *(tesitura)*. Êtes-vous d'accord ?

TRINO. — Petit à petit je comprends mieux tout ça, bien qu'à moitié. En tout cas, il reste la question des Troisièmes Personnes.

RUEDA. — Il n'y a pas de Trosièmes Personnes, mes chers enfants, si les 'Personnes' sont définies par leur intervention dans les diverses actions de la production linguistique. C'est seulement en imitant ce que l'on fait avec les autres que l'on arrive à prédiquer sur moi et sur toi. Et ce n'est qu'en représailles de cela que l'on arrive à faire des Personnes de ceux que ni toi ni moi nous ne sommes[4]. Il sera nécessaire de revenir sur cela. […] Il n'y a pas d'autre remède, Lina, que de respecter ce dilemme : soit il y a un auditeur-agent, même indirect ou imprécis, et alors tout se passe comme dans les cas que nous avons mentionnés ; soit il n'y en a pas, et alors la phrase correspond bien à la deuxième modalité et non à la troisième. C'est certainement pour cette raison que dans les langues qui différencieront plus tard les formes verbales d'Impératif et d'Optatif, cette distinction ne se maintient jamais pour les Troisièmes Personnes et n'arrive pas à vraiment s'établir avec pour fonction de distinguer les modalités.

LINA. — Y-aurait il quelque module différentiel d'intonation ?

RUEDA. — Nous verrons plus tard pourquoi on ne peut pas en trouver ; pour le moment, on voit bien qu'il est inutile de chercher, pour « Que les grenouilles chantent ce soir *(Canten las ranas esta noche)* », une intonation de phrase de bienmaudire qui se distingue de celle que tu avais proposée pour les phrases d'« ordre sans auditeur »[5]. Tout cela fait – il me semble – mieux saisir le fondement de la différence entre la deuxième et la troisième modalité.

TRINO. — On passe à la quatrième ?

RUEDA. — De la sollicitation à l'interrogation. Bien. La quatrième modalité, celle des phrases qui questionnent *(frases de preguntar)*, ne me semble pas requérir beaucoup d'explications ; et en partie cela est dû, bien que des marques secondaires, comme l'ordre des mots, des particules, etc. se soient développées, au maintien clairement persistant, dans ce cas, de la marque originaire de modalité, c'est-à-dire la modulation.

LINA. — Cependant, tu as dejà dû nous parler plusieurs fois, à propos des modulations de phrase, de deux modulations interrogatives.

TRINO. — C'est vrai. En fait, est-ce que cela correspond à l'opposition qu'on fait habituellement entre les interrogatives partielles et les totales ?

RUEDA. — Oui, sûrement, en principe. Sachez dorénavant, et avant même d'avoir décrit les mélodies, qu'il faut compter, tout au moins pour des langues comme l'espofcont[6], avec deux types fondamentaux d'intonation interrogative, dont l'un servira pour les partielles et l'autre pour les totales, et que le deuxième aura une intonation inversée, tandis que le premier anticipera la modulation en la portant jusqu'à l'index

---

[4] *«[S]ólo en venganza de esto se llega a hacer Personas de los que no somos ninguno de nosotros dos»* (p. 187).

[5] Lina avait proposé plus haut, comme des exemples hypothétiques d'« ordre sans auditeur » les didascalies théâtrales *(«Éntrese la reina»)* ou les ordres ludiques des enfants *(«¡Que canten las ranas esta noche!»)*.

[6] Désignation abrégée de l'espagnol normatif actuel (*«español oficial contemporáneo»*) qu'on peut retrouver dans *Del Lenguaje* et d'autres ouvrages de García Calvo.

interrogatif même. Sachez également qu'ensuite, les deux types s'appliqueront partout contrairement à leur destination première, bien que des témoignages de leur distribution originaire soient restés dans le fait que les totales qui sont modulées comme des partielles, ou viceversa, sont perçues comme surchargées, et non pas comme des phrases simplement interrogatives ; c'est-à-dire comme le terme marqué d'une opposition, tel que le dit la Grammaire.

TRINO. — Quoi d'autre sur la modalité interrogative ?

RUEDA. — Je ne sais pas s'il manque quelque chose à ce tour d'horizon.

LINA. — On est tellement accoutumés à prendre en compte certaines marques qui sont secondaires, comme par exemple les verbes avec leurs caractéristiques, qu'il me semble quand même un peu bizarre – n'est-ce pas ? – d'avoir à placer sur le même plan ce que nous avons l'habitude de lier à des changements de Mode (comme Impératif, Optatif, Indicatif) et ce qui n'a recours à rien d'autre que l'intonation, comme les questions.

TRINO. — Et n'oublie pas la Première modalité, celle de l'appel, qui exclut précisément, me semble-t-il, l'emploi du Verbe lui-même ; non ?

RUEDA. — C'est ça, Trino. Pour le reste, Lina, je vous avais prévenu qu'il n'y a pas un seul et même critère de distinction pour toutes les modalités ; c'est peut-être pour cela que tu t'étonnes. Cependant, la preuve que toutes les modalités se trouvent sur le même plan, la voici : elles sont incompatibles entre elles.

LINA. — Comment ça, « incompatibles » ?

RUEDA. — Mais oui : tu ne peux pas faire, avec une phrase, deux choses en même temps : tu ne peux interroger en ordonnant *(mandar una pregunta)* ni bénir en appelant, ni appeler en donnant un ordre ni questionner en maudissant. Si tu commandes ou tu sollicites « De l'eau ! », tu n'es pas en train de conjurer « Eau ! » ni d'invoquer l'eau, « Eau ! », ni de poser la question « De l'eau ? » *(«Agua»)*

TRINO. — Entendu. Mais cette incompabilité, prouve-t-elle un cadre oppositionel ? Je veux dire, en Grammaire proprement dite, on est habitué à ce que si des catégories comme celles du 'Cas' et du 'Nombre', ou bien celles de la 'Personne' et du 'Temps', s'opposent entre elles, c'est justement parce qu'elles peuvent s'entrecroiser : « Tel cas de tel nombre », « Tel temps de telle personne ». Tandis qu'ici, je ne vois pas…

RUEDA. — Non, on ne le voit pas de cette manière. Mais n'oublie pas que ce n'est pas pour rien que nous sommes ici dans un champ pré-grammatical, là où la grammaire dans son ensemble est en train de se fonder, et que les oppositions entre les modalités de phrase ne peuvent s'organiser de cette façon. Pour reprendre ta métaphore, elles sont plutôt parallèles entre elles et si, comme nous le verrons plus tard, deux d'entre elles se rejoignent d'une façon ou d'une autre, évidemment ce n'est pas en s'entrecroisant, comme dans les exemples que tu évoquais .

LINA. — Continuons donc. Qu'est-ce qu'un phrase peut faire de plus, ou que peut-on faire de plus avec une phrase ?

RUEDA. — Dire. La cinquième modalité sera celle des phrases pour dire *(frases de decir)* : des phrases énonciatives ou logiques, celles, enfin, que l'on considère, par des raisons compréhensibles, comme les phrases les plus courantes ou la phrase par excellence. Si vous demandez à un groupe d'écoliers : « Écrivez une phrase », près de

neuf sur dix en écriront une [énonciative] comme celles-là, ce qui ne correspond pas à leur relative fréquence dans le parler, tant s'en faut. Vous pouvez les appeler aussi catégorématiques ou prédicatives, si la pédanterie vous est d'une quelconque utilité ; car le type d'action spécifique de ces phrases consiste en ce que les logiciens et les grammairiens appellent d'habitude prédicat.

TRINO. — Est-ce que cela revient à dire qu'on ne peut pas du tout parler de prédicat ou de prédication à propos des autres modalités ?

RUEDA. — Mais non, par les mânes de Sanctius ![7] Il est aussi passionant qu'amusant de voir les efforts, les astuces et les tricheries auxquels les logiciens et les grammairiens ont été contraints pour avoir pris les phrases d'énonciation *(de decir)* comme fondement des autres types de phrase et essayé même, ensuite, à l'occasion, de réduire celles-ci à des modalités – et même à des transformations ! – des premières.

LINA .— Et quelles sont donc les raisons – tout à fait compréhensibles, d'après ce que tu disais – qui font que les logiciens et puis chacun considérons les phrases qui disent comme le type normal de phrase ?

RUEDA. — Une des plus instructives : c'est que, comme le métalangage pour aborder cette question, que ce soit celui d'une Grammaire ou celui d'une Logique – si tant est que nous puissions vraiment distinguer ici une chose de l'autre – doit être lui-même par la force des choses purement prédicatif et qu'il ne pourra produire des phrases d'autres modalités que celle de dire, alors – et c'est bien humain comme pêché – le langage-instrument et le langage-objet se confondent. Puisque la première chose dont le grammairien dispose pour rendre compte de n'importe quelles productions est une production prédicative, automatiquement il croit que c'est celle-là qui est le type premier de production pour le langage en général. Il oublie ainsi que, lorsqu'il était enfant, « maman » n'est devenu une prédication que tardivement et après avoir fait toutes les autres choses correspondant aux modalités antérieures. Enfin, comme même pour étudier un simple « Viens-ici ! », il doit le citer et, donc, le réduire à un « L'un dit à l'autre de venir à l'endroit où il se trouve *(Dice (uno) que vaya (otro) al sitio donde está (uno))* », et que pour étudier un « Garçon ! », il doit le concevoir comme « Il appela le garçon *(Llamó al camarero)* » ou bien « Il sollicita la présence de celui qui servait *(Solicitó la presencia del que servía)* » et ainsi de suite, on comprend bien qu'il ait du mal à se débarrasser de la conviction intime que ces citations d'actions linguistiques sont l'action linguistique primaire, et que ces autres phrases, d'ordre ou d'appel par exemple, sont des éllisions à la manière de Sanctius, ou bien des raccourcis pour l'usage pratique et quotidien, voire même des transformations d'autres phrases prédicatives du moins en apparence, comme « Je veux que tu viennes *(Quiero que vengas)* » ou « Je sollicite la présence du garçon *(Solicito la presencia del camarero)* ».

TRINO. — Est-il certain que les métalangages descriptifs doivent se réduire à la prédication et ignorer complètement les phrases des autres modalités ?

RUEDA. — C'est certain dans l'idéal, ce qui est la seule chose qui nous importe. Il ne fait aucun doute qu'un immense effort de purification est nécessaire pour qu'un traité de

---

[7] Francisco Sánchez de las Brozas, *Franciscus Sanctius Brocensis* (1523-1600), humaniste espagnol, auteur de la grammaire épistémologique *Minerva sive de causis linguae latinae,* Salamanque, 1587.

mathématiques ou la présentation d'un langage formalisé deviennent libres de toute formule interrogative, notamment au début des chapitres ou lors de l'introduction à une question, du genre « Existe-t-il pour tout *n*, un ensemble possedant exactement *n* automorphismes ? », ou d'autres formules de bienmaudire qui conjurent la présence de l'objet, comme « Soit le triangle *ABC (Sea el triángulo ABC)* ». Or, on voit bien que de telles formulations peuvent être facilement remplacées par d'autres de type prédicatif, ou, sinon, tout simplement, éliminées et sous-entendues.

LINA. — Et le titre même de l'un de ces ouvrages, ou de n'importe quel autre ?

RUEDA. — Ça non : le titre d'un livre, non pas quand on le cite mais comme il est produit, tel qu'il se trouve imprimé sur sa couverture ou sur sa tranche, est un acte de prédication, que ce soit l'acte d'imposition de nom qu'il est *(acto de imposición de nombre que es)* ou l'acte même de sa remémoration.

TRINO. — Force est de reconnaître, malgré tout, qu'il s'agit d'un cas de prédication assez particulier.

RUEDA. — En fait, c'est le même cas que, lorsque au cours d'une présentation, on dit « Don Romualdo.— Mimí Rebollo ». Pas tout à fait la même prédication que celle que l'on trouve en devanture d'une taverne, comme « Gambas à la plancha », ou celle de la première phrase de l'écriteau « Hôpital. Silence ». En effet, le cas du baptême et celui de sa rémémoration sont des cas particuliers de prédication. Mais quoi ! : vous ne pensiez quand même pas qu'il n'y aurait pas eu des sous-types et des cas différents dans l'activité générale de la prédication… Notre grammaire se limiterait alors à bien peu de chose !

LINA. — Tiens, au fait, puisque tu en parles : qu'est que tu nous dirais des verbes performatifs, ceux sur lesquels Monsieur Benveniste a attiré l'attention il y a bien des années ? Ceux du type « Je jure » : est-ce une action de dire ? *(¿es eso un decir?)* Est-ce un prédicat, comme lorsqu'on dit « Je travaille *(Trabajo)* », ou « Il jura *(Juró)* », ou bien « J'y vais *(Voy)* » ou similaire ?

RUEDA. — L'action qui consiste non pas à dire ce que l'on fait, mais à faire ce que l'on dit. Est-ce que cela est « dire » ? *(¿Es eso decir?)* Il ne me semble pas – tu as raison – si nous nous attachons aux règles que nous sommes en train de suivre ici, parce que [dans cette phrase] là, on ne trouve nulle part une chose sur laquelle on puisse dire quoi que ce soit[8] ; sinon que, tel qu'on le voit dans les autres modalités, c'est avec la phrase que quelque chose est en train de se faire.

TRINO. — Tu suggères par là que, s'il y a action de prédiquer, on doit supposer qu'elle se porte sur quelque chose. Où est-ce que cela nous emmène ?

RUEDA. — Pas très loin pour le moment, ne t'en déplaise. Je n'avais fait cette citation que par la voie negative, pour mettre en évidence le fait que les phrases prédicatives ne font rien, dans le sens où elles ne font rien d'autre que dire, tandis que, de ces performatifs que Lina a évoqués, on ne peut pas proprement dire qu'ils disent, puisqu'ils font ce qu'ils disent.

LINA. — Est-ce qu'ils deviennent alors une autre modalité de phrase ?

---

[8] *«[P]ues que ahí no se deja suponer que haya en sitio ninguno cosa de la que se diga nada»* (p. 195).

RUEDA. — Pas tout à fait ; mais j'entrevois quelque chose de cet ordre là. Enfin, il importe surtout de noter que ces verbes là, dans de telles productions, n'apparaissent qu'à la Première Personne ; par conséquent, ce sujet touche au mystère de la Première Personne même, auquel il va falloir revenir tout de suite, il me semble, une fois que nous en aurons fini avec ces modalités.

TRINO. — On arrive à la fin ?

LINA. — Voyons : jusqu'à présent, nous avons parcouru cinq modalités : celles des phrases d'appel ou d'évocation, d'incantation ou de bénédiction-malédiction, d'ordre ou de sollicitation, d'interrogation et, enfin, celle des phrases qui posent des questions et celle des phrases qui disent *(de decir)*. Elles y sont toutes ?

RUEDA. — Eh bien, d'une certaine façon, d'après mon expérience et à mon avis, il n'y a que ces cinq modalités là qui soient primaires, dans le sens où elles ne peuvent se réduire les unes aux autres et que, si l'on arrive à repérer d'autres modalités, elles peuvent aisément se réduire à des sous-types de l'une ou l'autre des cinq premières ou, plutôt, être analysées comme étant des hybrides de deux d'entre elles.

TRINO. — Je ne comprends le mot 'hybride' que d'une manière trop générale. Tu veux dire qu'une phrase hybride est composée à parties égales *(es a medias de)* de l'une et de l'autre de deux modalités ? ; mais alors il y aurait comme des degrés d'appartenance aux deux modalités, ce que tu ne nous avais pas encore suggeré. Ou bien est-ce qu'elle appartient en même temps aux deux modalités ? Mais l'entrecroisement logique des modalités différentes est impossible, comme tu nous l'as dit auparavant.

LINA. — Et ensuite, que se passe-t-il avec la marque fondamentale de la modalité, avec les modulations ? Dans le cas d'un hybride, l'intonation correspondante sera-t-elle quelque chose comme intermédiaire entre les deux primaires, ou bien comme si les deux modulations se produisaient dans la même phrase ?

RUEDA. — Un peu de patience. Ce à quoi j'ai imprudemment fait allusion comme étant hybride ou composé de deux modalités n'est en rien quelque chose d'unique ou de général. De la même façon que nous avons convenu que les critères d'opposition entre les modalités premières étaient chaque fois différents, maintenant je pourrais presque dire que chacun des cas de modalité hybride que j'ai eu l'occasion de considérer est un cas particulier de mélange ; chacun des cas est donc hybride dans un sens différent du mot 'hybride'.

LINA. — Et quelles sont les modalités hybrides que tu as eu l'occasion de considérer ? : y en a-t-il un nombre déterminé ?

TRINO. — Et quels sont alors les différents critères selon lesquels chacune est hybride ?

RUEDA. — Bon : prenons n'importe laquelle pour commencer. Nous avons dit, souvenez-vous, que les modalités primaires étaient incompatibles et que, par conséquent, il n'est pas possible de donner un ordre en questionnant *(ordenar una pregunta)*.

TRINO. — C'est ce que tu disais.

RUEDA. — Oui ; mais dans le cas contraire ce n'est pas aussi sûr.

LINA. — Interroger en donnant un ordre – tu veux dire ? *(¿Preguntar una orden – dices?)*

RUEDA. — Quelque chose comme ça. Il semblerait que la modalité d'interrogation agit d'une façon différente des autres – et c'est sûrement la raison pour laquelle la marque de modulation des questions se distingue et qu'elle s'est maintenue de façon tenace – dans la mesure où non seulement elle transforme en question une phrase de prédication – ce qui nous semble normal –, mais qu'elle transforme également en question les phrases des autres modalités. Bien sûr, on a cependant toujours l'impression que, pour ce faire, on a dû au préalable prendre implicitement l'appel, la bénédiction ou l'ordre comme s'ils étaient des phrases énonciatives. Enfin, si quelqu'un crie « Concha ! » et que le mari de Concha, en coulisse, entend quelque peu surpris qu'on appelle sa femme par son prenom et qu'il se demande en aparté « 'Concha !' ? », ce qu'il pose comme question, en abregé, est quelque chose comme « Il l'appelle Concha ? *(¿La llama Concha?)* ».

TRINO. — N'es-tu pas en train de tomber maintenant dans la manie elliptique de Monsieur Francisco Sánchez ?

RUEDA. — C'est bien possible. De toutes façons, je ne veux pas insister sur l'explication ; ce qui compte c'est de différencier les faits.

LINA. — Et le questionnement d'un ordre dont tu parlais ?

RUEDA. — À peu près pareil : si quelqu'un dit « Apportez-moi cela ! *(¡Traedme eso!)* », quelqu'un d'autre en l'entendant peut reprendre la phrase comme une question, soit parce qu'il a mal compris, soit par surprise ou par indignation. Et il peut le faire soit en laissant la phrase telle quelle, « 'Apportez-moi cela !' ? », soit en l'incorporant d'une certaine façon à sa situation actuelle de locuteur avec les marques de l'intention de citer que je vous suggérais comme explication : « Que nous lui apportions cela ? » (ou bien « Que vous l'apportiez… », « Qu'on lui ramène…» *(«¿Que le llevemos esto?; Que le llevéis; Que le traigan»)*. Enfin, il y a les *Echofragen* ou questions en écho, comme les linguistes allemands les appelaient.

LINA. — Ah !, et ce que je perçois, Rueda, c'est que ces questions en écho ont une intonation mélodique particulière !

RUEDA. — Tu n'as pas tort, Lina. Quiconque opposera l'appel « Concha ! » avec la question « Concha ? » (dans le sens « Où est Concha ? ») et avec la question en écho de l'appel « 'Concha !' ? », pourra clairement percevoir la différence. C'est la même chose s'il compare l'intonation d'ordre de « Apportez-moi cela ! » et celle de la question primaire « Est-ce que nous t'apportons cela ? *(¿Te llevamos eso?)* » avec l'intonation de l'ordre mis en question « Que nous lui apportions cela ? ».

TRINO. — Je suppose qu'avec la deuxième modalité, celle de bienmaudire, on peut en faire autant.

RUEDA. — Oui : vous pouvez le vérifier de votre côté.

TRINO. — Mais alors, Rueda, est-ce que tu te rends compte que toutes les modalités peuvent se soumettre à celle de l'interrogation : parce que tu ne nieras pas que le questionnement que nous jugions normal peut à présent être compris comme une application de la modalité de questionner sur les phrases énonciatives *(de decir)*.

RUEDA. — Si ça peut te faire plaisir. Et en disant « toutes », tu ne croyais pas si bien dire ; parce que les phrases d'interrogation elles-mêmes peuvent également être soumises à question.

TRINO. —Comment ça ?

LINA. — Mais oui mon ami, c'est la même chose : car si quelqu'un demande « Qui est venu ? » et que quelqu'un d'autre, étonné de la question, lui redemande « 'Qui est venu ?' ? *(¿'¿Quién ha venido?'?)* », on remarque vraiment bien ici la différence d'intonation.

RUEDA. — Il peut également le faire avec la marque de citation : « Qui est venu, tu dis ? *(¿Que quién ha venido?)* ». Ou bien, si ce que l'on demande est « Ta belle-mère est arrivée ? *(¿Ha llegado tu suegra?)* », la personne intéressée peut redemander : « 'Ta belle-mère est arrivée ?' ? » (ou « '– ma belle-mère ?' ?) ; ou bien redemander avec la marque de citation, ce qui est plus fréquent : « Si ma belle-mère est arrivée ? *(¿Si ha llegado mi suegra?)* » ou même avec la double marque : « (Tu me demandes) si ma belle-mère est-elle arrivée ? *(¿Que si ha llegado mi suegra?)* ».

TRINO. — Donc nous avons ici cinq modalités nouvelles, toutes hybrides, si tant est que l'on puisse appliquer le mot 'hybride' à ce dernier cas.

RUEDA. — Si vous voulez. Mais ce qui est important pour moi, c'est que vous voyez bien dans quel sens tout particulier on peut parler ici de mélange des modalités, qui consiste précisément, comme Trino l'a très bien dit, à ce que l'une est soumise à l'autre, à celle de questionner. C'est-à-dire que ce type de mélange, nous pouvons le distinguer en le nommant « mélange enveloppant » *(mezcla englobativa)*, quelque chose comme ça ; ou bien « mélange par soumission ».

LINA. — À part la modalité de questionnement, y en a-t-il une autre qui pourrait donner lieu à ce mélange enveloppant ou quelle que soit la façon dont tu l'appelles ?

RUEDA. — Regarde bien : si nous considérons la modalité de dire comme une modalité de faire (et non pas simplement comme absence de modalité), tu peux dire, si tu veux, qu'elle sert à envelopper les phrases de n'importe quelle autre modalité, y compris les siennes propres. C'est le mécanisme qu'on a l'habitude d'appeler citation. Déjà lorsque nous avons traité, à votre demande, le problème des ordres à la Troisième Personne, il a fallu les interpréter à l'avance comme des citations de phrases de commandement.

TRINO. — On a toujours parlé de citation directe et indirecte.

RUEDA. — Oui. Je ne pense pas que nous ayons à entrer dans les détails cette fois-ci. Notez quand même que ces deux modes de mécanisme sont possibles – ce à quoi nous avons déjà été confrontés dans les exemples d'interrogation de phrases d'autres modalités et de redemandes : soit on reproduit telle quelle la phrase que l'on vient d'entendre (et alors, dans le cas de la citation, il s'avère que l'intonation prédicative fonctionne comme une non-intonation, comme le terme non marqué des intonations de modalité, et qu'aucune marque ne peut différencier la citation de la phrase de sa prononciation…

LINA. — Sauf que – pardon de t'interrompre – la marque peut consister à supprimer la modulation propre à la phrase que l'on cite. Parce que quelquefois nous entendons citer « Mon Dieu ! *(¡Madremía!)* » ou « Au secours ! *(¡Socorro!)* » ou « Combien il y

en a ? *(¿Cuántos hay?)* » d'une telle manière que, si tu demandes à quelqu'un, « Qu'est-ce qu'ils ont dit ? », il répondra « Mon Dieu », « Au secours » ou « Combien il y en a » tout court, en supprimant les intonations de modalité. Mais je t'ai coupé au milieu d'un « soit … soit ».

RUEDA. — Le deuxième « soit » était prévisible : soit on emploie des marques de citation, dont la principale consiste à remplacer – de façon plus ou moins complète, certes – le locuteur de la phrase citée par le locuteur citant *(citador)* de façon à ce que les coordonnées de la situation linguistique correspondent déjà à celles du nouveau locuteur, tandis que le premier est restreint aux conditions de ce qu'on appelle, précisément, la Troisième Personne.

TRINO. — Excuse-moi de t'interrompre à mon tour, mais j'ai noté que, parmi toutes les modalités, celle qui se refuse le plus à devenir citation indirecte, c'est bien la modalité d'appel. Si tu entends appeler « Federico ! », alors…

LINA. — C'est vrai : c'est étrange de citer en disant « Que Federico » ou des choses du même style, il me semble.

RUEDA. — Donc retenons bien cela ; ce n'est pas pour rien que nous avons appelé Première cette modalité là.

TRINO. — Ah ! : alors il y avait bien un critère précis de classement des cinq modalités ?

RUEDA. — Parfois il y en a eu un ; cependant, ça ne vaut pas la peine de le formuler, je crois, pas plus que ça n'a déjà été fait ou que ça se fera dans ce qui suit. En revanche, je voudrais que vous notiez en plus une autre chose, c'est que… Mais je crains que la nuit ne soit trop avancée, étant donné l'effort d'entamer aujourd'hui même, à votre demande, la question du sens. Je ne perçois plus de vos visages que deux impressions blanches ; sans parler du tableau noir.

LINA. — Mais tu ne voudrais pas que l'on s'arrête sur ce point, cela paraît tellement malvenu.

RUEDA. — Que va-t-on faire alors ?

TRINO. — Nous pourrions rentrer et allumer la lumière. Ou, sinon, terminer ici, en session nocturne, la question des modalités hybrides ; je ne crois pas qu'il y ait besoin du tableau noir ou que l'on doive voir nos visages dans le détail. C'est l'avantage de ne pas être sourd-muets, ce qui compense un désavantage, la soumission de notre rigoureux discours à la succésivité. Puis nous étudierons demain matin, avec de la lumière, les modulations des modalités et tout ce qui manque encore pour bien entrer dans cette question du sens[9].

LINA. — En plus, la lune – regarde – apparaît déjà la-bàs et, si je suis bien mes calculs, ce sera un quart décroissant mais quand même lumineux et qui peux nous donner un coup de main pour ce qui nous reste à faire.

---

[9] Sur d'autres types de modalité hybride de phrase, voir Agustín García Calvo, *Hablando de lo que habla: Estudios de lenguaje*, Madrid, Lucina, 1993, p. 86-109 et 229-237 ; ainsi que la section V de *Del Lenguaje* (p. 203-222).